

**2M PHOTO**  
**Société par actions simplifiée**  
**Siège social**  
**4 Rue de la Mairie**  
**30980 LANGLADE**  
**Capital**  
**1 000 Euros**

**Les soussignés :**

Madame MAURY Caroline, né(e) le 29/09/1988 à Villeneuve-St-Georges, de nationalité française, marié(e), domicilié(e) 4 Anneau de la Bergerie 30820 CAVEIRAC,

Et

Monsieur VIGOUROUX Jonathan, Patrice, né le 25/09/1988 à Nîmes, de nationalité française, marié(e), domicilié(e) 4 Anneau de la Bergerie 30820 CAVEIRAC,

agissant en qualité de seuls associés de la société par actions simplifiée 2M PHOTO, au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé 4 Rue de la Mairie 30980 Langlade, et dont les projets de statuts ont été établis par acte sous seing privé en date du 23/12/2025, nomment Madame MAURY Caroline, demeurant 4 Anneau de la Bergerie 30820 CAVEIRAC, aux fonctions de Président de la Société pour une durée 99 ans.

Madame MAURY Caroline, dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Toutefois, à titre de règlement intérieur et sans que ces limitations soient opposables aux tiers, le gérant ne peut sans y avoir été autorisé au préalable par une décision ordinaire des associés acheter, vendre ou échanger tous immeubles et fonds de commerce, contracter des emprunts pour le compte de la Société autres que les découverts normaux en banque, constituer une hypothèque sur un immeuble social ou un nantissement sur le fonds de commerce.

Madame MAURY Caroline, accepte les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à Langlade,  
Le 23/12/2025  
*Signatures*

